

LA FRANCE NE PEUT PAS CEDER

Le monde à vol d'oiseau

UNE BOMBE A LA DELEGATION FRANCAISE

BUDAPEST, 17. — Une bombe a été trouvée hier soir à la porte du palais Karolyi, où se trouve la délégation française.

VOTE DE CONFIANCE DANS LE GOUVERNEMENT

VARSOVIE, 17. — La diète a hier soir adopté un vote de confiance dans le gouvernement par une majorité de 22. Elle a défilé en motion radicale contre le cabinet à cause des récents désordres en rapport avec la grève des chemins de fer.

La séance a été plus tranquille que l'on ne s'y attendait, contrairement à celle de mardi dernier, qui s'est terminée dans la tumulte.

LA TCHECO-SLOVAQUIE ET LE KRONPRINZ

PRAGUE, 17. — M. Benes, ministre des affaires étrangères, parlant hier devant la chambre des députés, disait que la Tcheco-slovaquie ne pouvait considérer le retour du Kronprinz en Allemagne comme une affaire domestique seulement de l'Allemagne.

UNE VIEPRE A DEUX TETES

PARIS, 17. — On annonce de Pau que M. Menet, cantonnier à la Compagnie du Midi, a découvert sur la voie ferrée, à proximité de la gare de Lacq, une vipère à deux têtes très bien formées. M. Menet a pu capturer le monstre, qui a été envoyé à l'Institut Pasteur de Bordeaux.

ON INVENTE UN NOUVEL AUTO

PARIS, 17. — On a procédé récemment au parc de Bellevue à des essais intéressants. Sur deux circuits, l'un de 30, l'autre de 55 milles, 18 véhicules de toutes sortes, depuis le camion de 18,000 livres jusqu'à la voiturette de plaisance, ont évolué avec une douceur parfaite, sans bruit, comme sur du velours, à des allures très raisonnables. Tous semblaient glisser la terre en une ronde muette. C'est qu'au lieu des horribles moteurs à explosion qui nous déchirent les oreilles, creusent les routes et ébranlent nos maisons, ces véhicules étaient mus par des accumulateurs électriques.

L'AUTRICHE AU LENDEMAIN DU DERNIER VOTE

Le chancelier, Mgr Seipel dispose d'une majorité absolue et n'a pas plus besoin de recourir à une coalition ministérielle.

LES PAN-GERMANISTES

De notre correspondant de l'Universal Telegraph.

VIENNE, 17. — Comme l'on s'y attendait, les élections à la Chambre des députés ont abouti à une victoire des partis bourgeois et, par conséquent, au cabinet Seipel dont la plateforme électorale avait été l'assainissement des finances autrichiennes. La répartition des forces politiques est sensiblement la même qu'avant les élections. Ce qui importe c'est que l'œuvre de reconstruction financière n'est pas menacée, du moment que son principal soutien, le parti chrétien-social, reste au pouvoir.

Toutefois la majorité gouvernementale a subi une modification significative. Tandis que jusqu'ici elle se composait des chrétiens-sociaux et des pan-germanistes, les élections ont complètement éliminé ces derniers qui ont essuyé une défaite éclatante. Ils ont dû céder la place aux chrétiens-sociaux mandats aux chrétiens-sociaux.

L'on se demande, si les restes de la représentation pan-germaniste au parlement pourront continuer à persévérer dans la coalition gouvernementale et si les membres pan-germanistes du cabinet pourront conserver leurs portefeuilles.

Une reconstruction du cabinet est très probable. Il est de fait que les chrétiens-sociaux forment à eux seuls la majorité du parlement mais il n'est pas moins vrai que cette majorité est loin d'être écrasante. D'autre part il est certain que les journaux qui prêtent à Mgr Seipel l'intention de former une coalition avec le parti socialiste, méconnaissent absolument la pensée du chancelier autrichien.

La défaite du parti pan-germaniste qui avait définitivement l'idée du rattachement à l'Allemagne. Aucun doute ne saurait plus subsister à ce sujet. Les communistes dirigés par le trop fameux colonel Wolff, des légionnaires n'ont recueilli qu'un nombre infini de voix. A noter qu'à Vienne même, la réaction faite du reste de l'Autriche, les socialistes ont gardé la majorité des voix aussi bien aux élections pour la chambre des députés qu'à celles du conseil municipal.

CONDMNE A VIE

PRINCE GEORGE, C. B., 17. — Ralph D. Hawkins, accusé du meurtre de Bernard Dugan, sur le chemin de Cariboo, le 10 mai, a été trouvé coupable d'homicide involontaire et condamné à la prison à vie par le jugement McDonald.

LE PETIT PARLEMENT

ELECTION DU PREMIER MINISTRE

Je vote pour.....

Signé.....

Tous les bulletins devront être remis avant le 28 courant.

Navire A. De

Trafalgar Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

Ansonia, Montréal, Londres

De

Trinidad, Panama, Montréal

Belmont, Plymouth, N. York

Hermes, Montréal, Adrossan

Comico, Montréal, Hull

Sedgwick, Montréal, Swansoe

Megantic, Boston, Liverpool

Saturnia, Montréal, Glasgow

LE PROCES CONTRE LE DR G. BOOTH

LE TRIBUNAL DE POLICE DIS-
POSE DE LA QUATRIEME ACCU-
SATION PORTEE CONTRE
LUI. — AJOURNEMENT A
LUNDI APRES-MIDI.

Le tribunal de police a disposé de la quatrième accusation portée contre le Dr Gordon Booth contre qui sont cinq accusations pour violation présumée de la loi des narcotiques. L'instruction du procès hier après-midi ressemble un peu à celle des trois autres accusations.

Leo Riddell, l'agent spécial de la Gendarmerie à Cheval, a dit que le 26 septembre dernier, il est allé voir le Dr Booth pour la troisième fois et qu'il a reçu de lui 6 éraux et demi de morphine. Au moment où il a dit qu'il portait pour un voyage et qu'il avait besoin d'une bonne quantité de narcotiques. Interrogé par M. Beaumont, il a admis qu'il a fait croire à l'accusé qu'il était un habitué. Mais il ne voulait pas admettre que l'accusé l'examinât. Le Dr Booth lui aurait dit à cette occasion de revenir dans quelques jours et qu'il tacherait de lui procurer 2 onces de morphine qu'il lui vendrait pour \$60.00.

Le témoin a admis qu'à l'une de ses visites chez le médecin il s'est donné une piqûre et que le médecin lui en a donné une autre.

L'ACCUSE
Témoignant dans sa propre cause le Dr Gordon Booth dit qu'il a toujours été un habitué de la morphine. Il a traité comme un patient. Il ne voit offert deux onces de morphine pour \$60. "La dernière fois qu'il est venu me voir je lui ai dit qu'il ne pourrait plus obtenir de narcotiques", ajoute le témoin. La première fois qu'il est allé voir le médecin Riddell avait tout l'appareil d'un habitué. "J'ai vu sur son bras 15 piqûres d'aiguille", dit-il.

Les avocats de la poursuite et de la défense se sont entendus pour admettre le témoignage rendu par les médecins experts dans les autres causes. La plaidoirie des avocats a été aussi admise.

M. Beaumont a obtenu l'ajournement de la cinquième cause à lundi après-midi.

Mme Wallace Reid, l'actrice de cinéma, assistait encore au procès. L'appel du Dr Booth contre la sentence qui a été prononcée contre lui sur la première accusation, sera entendu mardi prochain.

Mlle GILES N'EST PAS TENUE RESPONSABLE

Le magistrat Joynt, du tribunal de police de l'Ontario, a exoneré Mlle Marion Giles, accusée de négligence au sujet de l'accident d'auto qui a causé des blessures assez graves à Mme H. P. Howell de Westboro à l'angle de la rue Main et du chemin Richmond, le 14 octobre dernier.

Mme Howell a déclaré qu'elle avait vu l'auto à une assez bonne distance et qu'elle avait cru avoir le temps de traverser le chemin. M. Howell dit qu'il croit que l'auto était à une allure de 30 milles à l'heure. M. J. Jenkins, et M. H. Humphreys ont dit à une allure de l'auto s'approchant à l'angle de la rue et qu'il filait à ce moment à une allure de 30 milles.

Mlle Giles de Westboro, l'accusée, dit qu'elle a 19 ans, et qu'elle conduisait l'auto depuis six mois. Elle affirme qu'au moment de l'accident l'auto ne filait pas à une allure de dix milles à l'heure. Les fautes d'avant étaient allumées et elle regardait en avant d'elle. Elle n'a vu Mme Howell qu'au moment où elle l'a frappée.

D'autres témoins ont affirmé que l'auto ne filait pas de vitesse. Le magistrat en rendant son jugement a dit que si l'auto avait fait de la vitesse, il aurait certainement tué Mme Howell parce que cette voiture pèse 3,200 livres. Et comme il n'y a pas eu d'experts pour témoigner au sujet de l'allure de la voiture au moment de l'accident, et il ne peut tenir Mlle Giles responsable. Il ajoute cependant que cet accident aurait certainement été évité avec un peu de précaution.

LE VOYAGE DE M. PERRICHON A LA SALLE NOTRE-DAME

Le groupe Beaulieu a remporté un autre succès hier soir en la salle Notre-Dame, dans la reprise de cette comédie désopilante de Labiche et Martin. Le Voyage de M. Perrichon. Une assistance considérable a applaudi les acteurs dont la popularité va toujours grandissant.

M. Beaulieu, lui-même, fait un excellent Perrichon, le gros bourgeois peu habitué aux choses du monde, mais philosophe de gros bon sens. Il est appuyé de façon magistrale par M. St-Denis et Ménard et M. Mercier et Noyon dans les rôles principaux, tandis que les autres acteurs ne contribuent pas peu au succès de la séance.

La pièce sera reprise demain soir en la salle paroissiale de St-Joseph de Wrightville.

LES RANTZAU

On les frères Rantzau à la Salle Notre-Dame d'Ottawa (Monument National, Mardi, le 20 novembre).

Distribution: MM. W. Sanché, E. Boucher, J. B. Charrette, J.-E. Desrochers, E. Burau, E. Billey, E. Cantin, A. Lortie, etc. Mme H. Trudel, M. Laroche, A. Gauthier, J. Soulière, G. Degagné et S. Trépanier.

Billets en vente au restaurant du Monument National, Ottawa.

Faits-Ottawa

Consuls étrangers
Le roi a donné son assentiment aux consuls étrangers suivants au Canada: Giovanni Maria Pio Marconi, consul-général italien à Montréal; Kuo Kijei Matsunaga, consul-général du Japon, à Ottawa; Wallace J. Young consul américain à Regina; Matthew M. MacDonald, vice-consul de l'Uruguay à Sydney (N.E.).

La gasoline
La gasoline, a-t-on annoncé hier après-midi, qui se vendait auparavant à 29 cents se vend maintenant 28 cents. La gasoline qui se vendait 33 cents est tombée à 32 cents. Les prix de gros sont 24 et 27 cents le gallon.

La Réforme
Une nombreuse réunion du comité exécutif du club de la Réforme a été tenue hier soir aux bureaux de MM. McGivern et Chevrier. Les questions politiques du jour furent débattues et à la fin de la réunion un vote de remerciement à MM. Chevrier et McGivern a été pris.

L'auto est retrouvée
L'automobile McLaughlin que M. Wilfred Winters, 218 rue Centre, Ottawa, s'est fait voler sur la rue Queen lundi soir dernier a été retrouvée sur le chemin entre Rockland et Wendover. L'auto était dans le fossé. Les roues d'avant sont brisées. Ce sont les seuls dommages que la voiture a subis.

Le cimetière à Westboro
Le conseil de Westboro a reçu du conseil d'hygiène provincial une lettre en réponse à la requête de M. J. Leach, de Westboro, qui demandait l'autorisation d'établir un cimetière à l'ouest de Westboro. Le conseil a refusé son autorisation sans motiver son refus.

LE DERNIER MOT DE SIR H. THORNTON

TORONTO, 17. — Sir Henry Thornton dit qu'il a fait ce qu'il a pu pour diminuer les taxes de transport pour le charbon de l'Alberta vers les provinces de l'est. Et le "Globe" de Toronto, d'aujourd'hui, pour l'Ontario, ne peut rien faire de plus, si nous devons tourner les yeux du côté de l'est, de la Nouvelle-Ecosse. Le charbon de cette province avec une légère altération peut servir aux besoins domestiques. Par la navigation, le transport serait moins coûteux, d'autant que les mêmes bateaux qui descendent le grain pourraient revenir avec du charbon.

Sir Henry a déclaré qu'il n'y aurait plus de réduction de taxes dans le transport du charbon d'Alberta dans l'Ontario et à l'est.

Comme quelqu'un déclarait qu'on demandait instantanément une autre réduction, Sir Henry répondit avec un sourire de détermination résolue: "Ils peuvent adopter toutes les résolutions qu'ils voudront, peu importe. La question est réglée définitivement".

MME A. R. BEAUDRY
DE WINNIPEG EST DE
PASSAGE EN VILLE

Mme A. R. Beaudry, de Winnipeg était de passage dans la Capitale, hier.

Mme Beaudry est secrétaire de la section de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises à Winnipeg. Fondée tout récemment, cette section est très florissante. Elle ne compte pas moins de soixante-dix membres. Mme Moisan en est la présidente.

La section de Winnipeg espère que les autres groupes de la même Fédération dans plusieurs centres du pays, à la réalisation d'oeuvres sociales, nationales et sociales.

CONDAMNE A LA PRISON POUR PARJURE

Edouard Tremblay, 76 rue Murray, a été condamné à trois jours de prison, par le juge Mulligan hier après-midi, en cour criminelle de comté. Tremblay a été reconnu coupable d'avoir fait un faux serment en tribunal de police, le 20 octobre dernier, alors qu'il a affirmé n'avoir jamais transporté de bois de Hull. M. J. A. Ritchie, substitut du procureur, implora la clémence de la cour. Le juge en prononçant son jugement insista longuement sur la gravité du délit.

M. Wilfrid Gauvreau occupé pour l'accusé et demanda à son tour, au juge de suspendre la sentence. Il a fait remarquer que Tremblay est marié et qu'il a trois jeunes enfants.

L'accusé a été condamné en tribunal de police à \$212 d'amende pour avoir transporté de la bois de Hull.

Il a toujours protesté de son innocence. Par contre, Mme Miron et sa belle-soeur, Mme Ethel Papineau ont affirmé catégoriquement avoir chez Mme Miron et y déposer une bouteille de bière.

L'accusé sortira de prison, lundi matin à dix heures. Il a déclaré qu'il paiera son amende de \$212.

FEU Mme A. ST-GEORGES

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Albert St-Georges, née Mercédès Spénard, décédée le 16 novembre à l'âge de quarante et un ans, à sa demeure, 19 avenue McDougall. Elle laisse pour la pleurer son époux inconsolable, trois fils, Albert, dix-huit ans, Hervé, dix-sept ans et Syva, quinze ans; une fille, Lucille, quatre ans; sa mère, Mme Emerle Spénard; deux frères, Joseph et Lorenzo.

Les funérailles auront lieu lundi matin à huit heures à l'église du Sacré-Coeur. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame.

NOS LOCUTIONS ET PROVERBES PAR M. E. FAUTEUX

REUNION INTERESSANTE DE
L'ASSOCIATION TECHNOLOGIQUE D'OTTAWA.

L'Association technologique de langue française d'Ottawa tenait, le mercredi, 14 courant, au salon de l'Institut Canadien-Français, sous la présidence de M. H.-P. Arsenault, traducteur en chef au Service de traduction des Livres Bleus de la Chambre des Communes, une séance qui restera mémorable dans ses annales. Prés d'une cinquantaine de membres, comprenant nombre de représentants de la section féminine, étaient accourus à entendre une agréable causerie sur nos Locutions et Proverbes, donnée par M. E. Fauteux, du Service de traduction des Débats de la Chambre des Communes. Cette étude composée d'un répertoire choisi de nos proverbes ou apophthegmes les plus usuels, passant tour à tour, comme à dit Boileau, du grave au doux et du plaisant au sévère fut un véritable régal pour l'esprit.

M. Fauteux a fait là oeuvre doublement utile. Il a révélé dans l'esprit de ses auditeurs nombre d'adages ou de maximes d'antiquité que l'on aime à se remémorer malgré le cachet de vétusté qui les recouvre; il a énoncé, en outre, plusieurs dictons, locutions ou mots d'une livrée plus moderne, incarnant en eux la sagesse, l'humour ou l'ironie populaire. Mais ce n'est pas là tout le mérite de M. Fauteux. Il consiste surtout en ce qu'il a, au cours de son travail quotidien depuis plusieurs années, consigné sur fiches, dans les deux langues officielles du pays, des centaines, des milliers même, de locutions, de gallicismes et de proverbes constituant autant de joyaux du bon sens de tout le monde.

PROVERBES

Qui n'aime à se rappeler avec délice certains aphorismes tels que, par exemple, les suivants: Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue. — Préferer advice to praise. — Tant va le diable en la cruche à l'eau qu'il la finit par la casse. — To end to everything. — Aide-toi, le ciel t'aidera. — God gives us hands, but does not build bridges for us. — Un tien vaut mieux que deux tu l'auras. — A bird in the hand is worth two in the bush. — Dis-moi quel est ton métier, je te dirai qui tu es. — Birds of a feather flock together. — Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. — A good name is better than riches. — Petit à petit l'oieau fait son nid. — Many a little makes a mickle. — Qui donne aux pauvres prête à Dieu. — He who gives to the poor, lends to the Lord. — Qui trop embrasse mal étreint. — Grasp all, lose all. — A bon vin, point d'enseigne. — Good wine needs no bush. — L'enseigne fait la chandelle. — Men judge from appearance. — Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. — Recut your work twenty times. — Chacun son métier, les vaches sont bien gardées. — Every one to his trade. — Qui sème le vent récolte la tempeste. — Gather thistles, expect prickles. — Pierre qui roule n'amasse pas de mousses. — A rolling stone gathers no moss. — Il y a loin de la coupe aux lèvres. — There is many a slip 'twixt the cup and the lip. — Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler. — Keep your tongue within your teeth. — Hâte-toi lentement. — Haste slowly. — Ne remets jamais au lendemain ce que tu peux faire aujourd'hui. — Never put off till to-morrow what can be done to-day. — Il ne faut pas jeter la proie pour l'ombre. — Never quit certainly for hope.

M. Fauteux fut, à la suite de cette causerie, l'objet des plus chaudes félicitations du président et des applaudissements répétés de l'auditoire.

Une discussion très animée sur les vocables inscrits à l'ordre du jour fit suite à cette étude. Les termes suivants furent adoptés: Mots bons: compulsoir, vitre, pour Sis, salaud, valeurs de tout repos, pour Gilt edge security, et marchandises entreposées d'office ou marchandises entreposées au sens de la loi, pour Goods constructively warehoused.

Le président, M. H.-P. Arsenault, fit appel à la coopération de tous à la question vitale de la coopération dans le travail et annonça que le Comité du Lexique est actuellement à l'oeuvre et que tous les membres actifs de l'Association seront, à tour de rôle, appelés à contribuer de leurs notes et de leurs lumières au succès de l'oeuvre commune.

L'Association passa ensuite à l'examen de plusieurs importantes questions de régie interne dont la principale et la plus pressante est, sans contredit, l'obtention d'une subvention fédérale et provinciale. Des remerciements furent votés, à l'adresse de l'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, pour l'intérêt profond qu'il a porté à l'oeuvre de l'Association en lui confiant la traduction de plusieurs importantes publications officielles.

Le Président salua, dans la personne de M. Arthur Beauchêne, C. R., présent à cette séance, l'ex-président et l'un des principaux fondateurs de l'Association, c'est grâce à ses efforts, dit-il, si cette institution est sur le pied de prospérité où elle repose aujourd'hui. Il espère qu'il lui continuera sa protection. Plusieurs allocutions furent prononcées par MM. Arthur Beauchêne, J. de L. Taché, A.-A. Beaubien, Omer Chaput et autres sur les problèmes actuels de cette société. En somme, le plus grand succès de la réunion fut cette séance qui fut, sans contredit, l'une des plus brillantes et des plus fructueuses qu'ait enregistrées l'Association depuis sa fondation.

Le président, M. H.-P. Arsenault, en annonçant la séance, dit qu'il n'entrevoit les plus belles possibilités pour l'Association et pressa

Dernière Heure

DEMANDE UN TERME DE 4 ANS
QUEBEC, 17. — La ville de Québec demandera au gouvernement provincial à la prochaine session, d'amender la constitution de la ville de façon à mettre le terme d'office du maire et des échevins à quatre ans au lieu de deux. La ville demandera encore l'autorisation d'emprunter \$300,000 pour les prêter aux ouvriers qui voudraient se bâtir des maisons.

30 FAILLITES
TORONTO, 17. — Pour la semaine se terminant le 16 novembre il y eut en tout trente faillites commerciales dans tout le Dominion; c'est le chiffre le moins élevé de l'année. Pour la même semaine, en 1922, le nombre des faillites se montait à 94. Des faillites de cette semaine, 11 ont eu lieu dans la province de Québec, 4 dans l'Ontario, 4 en Nouvelle-Ecosse, 2 dans le Manitoba et le Saskatchewan, dans l'Alberta et le Nouveau-Brunswick et une dans l'île du Prince Édouard.

UN ORDRE DE VON KHAR
MUNICH, 17. — Le Dr von Khar, détenteur militaire de Bavière, vient de défendre la publication des nouvelles concernant les arrestations faites chez les rebelles, leurs procès ou leurs condamnations, ou concernant les situations faites par la police dans certaines demeures. L'Association des journalistes proteste contre cette mesure. L'association demande qu'on permette à certains journaux qu'on avait suspendus jusqu'ici de reprendre leur publication, ce qui sera très probablement accordé.

POUR SAUVER L'ENTENTE
LONDRES, 17. — Enfin de semaine on a tenté de sauvegarder l'intégrité de l'alliance Anglo-française. La France et l'Angleterre songeraient de nouveau à se faire des concessions mutuelles afin de sauver l'Entente Cordiale.

PROCES SOMMAIRE
TORONTO, 17. — Les avocats de la défense dans l'affaire des directeurs de la Home Bank ont demandé que leurs clients soient jugés sans jurés en cour de comté et le juge Coworth a refusé cette demande à cause de certains précédents qui s'opposaient de le faire. Le juge a expliqué que les prévenus devaient avoir tous les avantages de la cour et qu'ils devaient être jugés par un juge, afin de leur faciliter tout appel qu'ils jugeraient nécessaire de décider.

LE JUGE LENOX a mis tous les accusés des l'Entente Cordiale hier, à l'exception cependant du président Daly dont le cas sera réglé vendredi prochain, après l'examen fait sur sa personne au moyen du Rayon-X à la demande du docteur Graham qui après examen n'a rien pu trouver pour légitimer les malaises dont se plaint le président de la Home Bank en faillite.

ON NE LEUR A PAS ACCORDE DE PROCES SOMMAIRE

TORONTO, 17. — Les avocats de la défense dans l'affaire des directeurs de la Home Bank ont demandé que leurs clients soient jugés sans jurés en cour de comté et le juge Coworth a refusé cette demande à cause de certains précédents qui s'opposaient de le faire. Le juge a expliqué que les prévenus devaient avoir tous les avantages de la cour et qu'ils devaient être jugés par un juge, afin de leur faciliter tout appel qu'ils jugeraient nécessaire de décider.

LE JUGE LENOX a mis tous les accusés des l'Entente Cordiale hier, à l'exception cependant du président Daly dont le cas sera réglé vendredi prochain, après l'examen fait sur sa personne au moyen du Rayon-X à la demande du docteur Graham qui après examen n'a rien pu trouver pour légitimer les malaises dont se plaint le président de la Home Bank en faillite.

LE JUGE LENOX a mis tous les accusés des l'Entente Cordiale hier, à l'exception cependant du président Daly dont le cas sera réglé vendredi prochain, après l'examen fait sur sa personne au moyen du Rayon-X à la demande du docteur Graham qui après examen n'a rien pu trouver pour légitimer les malaises dont se plaint le président de la Home Bank en faillite.

EARLN KEOWN EST DETENU

WINDSOR, 17. — Earl Keown, wainman d'un tramway interurbain d'Essex, venu en cour hier matin avec un autre tramway, causant la mort du wainman Wigle, de Kingston et en blessant quinze autres, est détenu aux quartiers généraux de la police, d'après les ordres du procureur de la Couronne.

ST HYACINTHE

14 novembre 1923
S. G. Mgr S. H. Brunault, évêque de Nicolet, était de passage en notre ville mercredi.

À l'occasion de cette ville, mercredi prochain, sera célébrée solennellement la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens. Les élèves exécuteront une comédie en deux actes, Poésies d'Arthur, par Georges Grandmorin. Comme les autres années, on s'attend à ce que la Sainte-Cécile soit l'occasion d'une importante réunion d'anciens du séminaire.

Les Pères Dominicains du couvent de cette ville sont en retraite depuis mercredi dernier. La retraite est préchée par le R. P. Casals Coté, O. P., de Saint-Hyacinthe.

Le R. P. Henri Thériault, O. P., ancien prieur du couvent dominicain de Saint-Hyacinthe, et qui avait été assigné au couvent de Lewiston, Me., vient d'être assigné de nouveau au couvent de cette ville.

Les conférences de Saint-Vincent de Paul ont fait leur quinzaine dans la ville, dimanche dernier.

Le magistrat de district, M. E. M. Marin, a siégé à Valleyfield une partie de la semaine.

Le cercle local des Voyageurs de Commerce Catholiques annoncent pour samedi prochain, 1er décembre, sa partie d'huitres annuelle.

tous les membres de répondre autant que possible, son influence partout où elle pourrait être de quelque utilité à la cause française, au Canada.

L'Association acceptera avec reconnaissance, par l'entremise de son secrétaire, M. C.-H. Carbonneau, traducteur au Ministère des Douanes et de l'Accise, les adhésions ou communications lexicales de toutes personnes qui s'intéressent à son oeuvre.

DROITS PRELEVES SUR NOS PRODUITS

L'ASSOCIATION DES CHAM-
BRES DE COMMERCE DEMAN-
DE L'ABOLITION DE CERTAINS
DROITS DE DOUANES
SUR NOS PRODUITS.

HAMILTON, 17. — L'Association des Chambres de commerce de l'Ontario a adopté deux résolutions à sa séance d'hier, une concernant l'immigration et l'autre au sujet des taxes sur les utilités publiques. On a demandé aussi l'abolition de certains droits de douanes imposés sur des produits de l'est du Canada qui arrivent en Colombie Anglaise sur des vaisseaux américains par voie du Canal Panama.

Le colonel Brock, parlant de ces droits de douanes, disait qu'ils étaient tout à fait injustes, parce que ces marchandises ne sont pas importées d'aucun pays et qu'il ne faudrait pas les confondre avec les produits américains. Le lieutenant-gouverneur Coskshutt a appuyé la manière de voir du colonel Brock et a déclaré que les agents des douanes qui existent dans le pays au sujet de ces droits de l'est du pays en arrivant à l'ouest du même pays outrepassent considérablement leurs devoirs.

Sur la question d'immigration l'association a demandé au gouvernement de réviser ses lois d'immigration; elle approuve la suppression graduelle des mesures restrictives imposées par les chefs de commerce des temps de guerre la coopération du bureau de placement des soldats avec les autorités de l'immigration, et plusieurs autres points tout à fait raisonnables. L'association a aussi déclaré qu'on devait s'appliquer plus qu'on ne le fait à développer nos ressources naturelles, particulièrement nos mines de charbon et d'acier qu'on devait améliorer l'agriculture et les échanges des commodités de la vie entre les différentes provinces. Elle a suggéré aussi la création d'un comité de huit personnes prises parmi les membres de commerce pour surveiller avec attention les grands problèmes qui pourraient intéresser l'association et le pays.

BOULEAU — A Ottawa, le 17 nov. 1923, est décédée Mme Octave Bouleau (née Clarisse Cantin) à l'âge de 64 ans. Les funérailles auront lieu lundi, 19 nov. à 8 heures à la Basilique. Départ du cortège funèbre, de la demeure de sa soeur Mme Angéline Girard, 351 St-Patrice à 7 h. 45. Sépulture au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY — Le 15 nov. est décédée à St-Pascal-Baylon, Mme Albert Tremblay (née Lucie Desrochers) à l'âge de 25 ans, après une longue maladie. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, 3 enfants en bas-âge. Funérailles, lundi matin à St-Pascal-Baylon.

BOULEAU — A Ottawa, le 17 nov. 1923, est décédée Mme Octave Bouleau (née Clarisse Cantin) à l'âge de 64 ans. Les funérailles auront lieu lundi, 19 nov. à 8 heures à la Basilique. Départ du cortège funèbre, de la demeure de sa soeur Mme Angéline Girard, 351 St-Patrice à 7 h. 45. Sépulture au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

CHAREST — Mardi le 20 novembre aura lieu à 7h. 30 à l'église St-Joseph de Wrightville, le service anniversaire de Mme Joseph Charest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KEMERCIEMENTS

BLONDIN — M. et Mme Thomas Blondin remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur fille bien-aimée, Jeannette, décédée le 11 nov. à l'âge de 14 ans, soit par offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels, visites, ou assistances aux funérailles. Ils remercient particulièrement les Révérendes Srs Grises du Très St-Ré-dempteur et de l'école Carrière, ainsi que leurs élèves.

AUGER — La famille F. X. Auger, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. F. X. Auger soit par offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels ou assistances aux funérailles.

Remerciements à St-Vincent Perrier pour guérison obtenue avec promesse de publier.

LE BAZAR DE ST- FRANÇOIS D'ASSISE

Le comité exécutif de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises a prié toutes les Dames de la Fédération de la ville de vouloir bien assister à l'ouverture du grand bazar de l'église Saint-François d'Assise, demain soir.

C. POTHIER & FILS
Courtiers en Assurances
et Immeubles
539, rue Sussex Tél: R. 858

OCCASIONS A SAISIR

Rue Water—2 côtés, très avantageux. Peu de comptant, balance comme loyer. Entre Parent et Dalhousie.

Avenue Guigues—Duplex, plancher bois dur, chauffage eau chaude. Loyer, \$90.00 par mois. Garage neuf. \$6,000 pour vente immédiate. Conditions faciles.

Rue Bolton, près Dalhousie — 2 côtés, planchers en bois dur. \$5,600.

Rue St-André—2 côtés de sept pièces, \$5,000.

Ne seriez-vous pas contents, heureux de posséder un logis confortable, bien à vous? Venez nous voir. Nous vous ferons des suggestions utiles vous permettant de profiter des avantages qu'offre actuellement le marché de l'immeuble.

Le cercle local des Voyageurs de Commerce Catholiques annoncent pour samedi prochain, 1er décembre, sa partie d'huitres annuelle.

"TAXI?"
"Oui, Monsieur"
QUEEN 84
Major Hill
Auto Service Co.,
Limited
896-404 Wellington

MARIAGE

SOULARD-BOULAY — Le 4 novembre, à l'église Ste-Marie de Amsterdam, New-York, eut lieu le mariage de M. Edouard Soulard, fils de M. et Mme Joseph Soulard, 71 Bolton, à Mlle Yvette Boulay, 381 Rideau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Révérend Père Brown.

DECES

VIAU — Marie-Louise Demers, épouse de Ludovic Viau, décédée le 16 novembre à l'âge de 31 ans, 7 mois. La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Elle laisse pour la pleurer son époux, 4 enfants en bas âge, son beau-père et sa mère, M. et Mme Isidore Robillard; une soeur, Mme Dominique Danis; sa belle-mère, Mme Urbain Viau; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Emile Blason de Montréal, M. et Mme Laurier Viau, M. et Mme Omer Lavoie, M. et Mme Dominique Danis, M. et Mme Arthur Lalonde. Funérailles, lundi, 19 novembre, à l'église Notre-Dame, Hull. Départ du cortège funèbre, 46 Maisonneuve, Hull, à 8 h. 20. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GEORGES — Mme Mercédès St-Georges, épouse d'Albert St-Georges, décédée le 16 novembre à l'âge de 41 ans. Funérailles, lundi matin à 8 heures, à l'église du Sacré-Coeur. Départ du cortège funèbre, 19 rue McDougall, à 7.45 a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULEAU — A Ottawa, le 17 nov. 1923, est décédée Mme Octave Bouleau (née Clarisse Cantin) à l'âge de 64 ans. Les funérailles auront lieu lundi, 19 nov. à 8 heures à la Basilique. Départ du cortège funèbre, de la demeure de sa soeur Mme Angéline Girard, 351 St-Patrice à 7 h. 45. Sépulture au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY — Le 15 nov. est décédée à St-Pascal-Baylon, Mme Albert Tremblay (née Lucie Desrochers) à l'âge de 25 ans, après une longue maladie. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, 3 enfants en bas-âge. Funérailles, lundi matin à St-Pascal-Baylon.

BOULEAU — A Ottawa, le 17 nov. 1923, est décédée Mme Octave Bouleau (née Clarisse Cantin) à l'âge de 64 ans. Les funérailles auront lieu lundi, 19 nov. à 8 heures à la Basilique. Départ du cortège funèbre, de la demeure de sa soeur Mme Angéline Girard, 351 St-Patrice à 7 h. 45. Sépulture au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY — Le 15 nov. est décédée à St-Pascal-Baylon, Mme Albert Tremblay (née Lucie Desrochers) à l'âge de 25 ans, après une longue maladie. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, 3 enfants en bas-âge. Funérailles, lundi matin à St-Pascal-Baylon.

BOULEAU — A Ottawa, le 17 nov. 1923, est décédée Mme Octave Bouleau (née Clarisse Cantin) à l'âge de 64 ans. Les funérailles auront lieu lundi, 19 nov. à 8 heures à la Basilique. Départ du cortège funèbre, de la demeure de sa soeur Mme Angéline Girard, 351 St-Patrice à 7 h. 45. Sépulture au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ON NE LEUR A PAS ACCORDE DE PROCES SOMMAIRE

TORONTO, 17. — Les avocats de la défense dans l'affaire des directeurs de la Home Bank ont demandé que leurs clients soient jugés sans jurés en cour de comté et le juge Coworth a refusé cette demande à cause de certains précédents qui s'opposaient de le faire. Le juge a expliqué que les prévenus devaient avoir tous les avantages de la cour et qu'ils devaient être jugés par un juge, afin de leur faciliter tout appel qu'ils jugeraient nécessaire de décider.